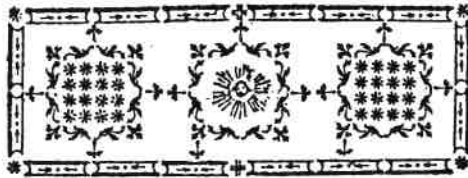




LES ELUS DU PRINTEMPS 1789  
DEPUTES AUX ETATS GENERAUX DE VERSAILLES

Que savons-nous des hommes que leurs contemporains chargèrent de porter les doléances des bailliages à l'Assemblée de Versailles ?

A partir des notes dispersées dans les publications postérieures, on peut tenter d'esquisser les portraits de quelques-uns d'entre eux : des hommes qui furent très inégalement célèbres et dont les parcours politiques furent très divers.



ALMANACH  
DES DÉPUTÉS

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Almanach des députés à l'Assemblée nationale, s.l., 1790, p. 5  
(A.D.S.M., 16° 1663)

Bailliage de MEAUX : CLERGE

**Pierre-Louis BARBOU**

(? - ?)

Ancien professeur au séminaire de Meaux, curé de la paroisse  
d'ISLES-LES-VILLENROY depuis 1770.



Il ne se fit guère remarquer en l'Assemblée de Versailles. L'almanach des députés de l'Assemblée nationale dit de lui, non sans ironie : **"Il paraît que M. Barbou n'a pas invoqué avec succès l'ombre éloquente de l'Evêque de Meaux. Ses discours le montrent comme son silence."**

Il démissionna le 29 octobre 1789 et fut remplacé par son suppléant Pierre-Jean de RUALLEM, abbé de St-Faron de Meaux.

Après avoir prêté serment à la Constitution, il se rétracta en février 1793 et émigra tout de suite après. Il mourut probablement en Suisse.

Bailliage de MEAUX : NOBLESSE

**Henri-Cardin-Jean-Baptiste d'AGUESSEAU DE FRESNE**

(1753-1826)

Petit-fils du chancelier d'AGUESSEAU ; seigneur de  
VINCY-MANOEUVRE.



Avocat général au Parlement, conseiller d'Etat jusqu'en 1783, c'est aussi un lettré connu : il vient d'entrer à l'Académie française. En juin 1789, il est un des premiers de son Ordre à rallier le Tiers Etat pour des délibérations communes. Mais il ne joue qu'un rôle effacé à l'Assemblée, se démet de ses fonctions dès avril 1790, laissant la place à son suppléant, DUBUAT, avocat à Meaux. (Son premier suppléant le comte de CLERMONT-TONNERRE avait entre-temps été élu député de Paris).

Dénoncé sous la terreur, il réussit à échapper aux poursuites.

Président de la cour d'appel de Paris, il fut ambassadeur en Suède puis sénateur. Comte d'Empire, puis pair de France en 1814, il mourut en 1826 dans son château de Fresnes.

A sa mort, il était le dernier académicien élu avant 1789.

**Guillaume-Benoît HOUDET**

(1744-1812)

Fils du greffier du bailliage, il succéda à son père dans cette charge. Il fut premier échevin de la ville de Meaux dès 1773, puis maire en 1784. Lieutenant général criminel au bailliage, conseiller du Roi, il apporta à l'Assemblée une voix très modérée. Il était présent le jour de la fameuse réunion du Jeu de Paume, le 20 juin 1789.

Il émigra en 1792. Revenu en France, il se fixa dans l'Aisne, à Château-Thierry.





**Thomas-Joseph DESESCOUTES**

(1736-1791)

Il fut le seul représentant appartenant au monde des marchands, artisans : il était tanneur et marchand de bois à Coulommiers. Mais il était en même temps greffier de l'élection de Coulommiers et lieutenant de la ville. Il n'acheva pas son mandat à la Constituante, démissionna pour cause de maladie.

Il fut remplacé par son gendre, qui eut lui une longue carrière politique : Antoine-Jean-François MENAGER.





Né en 1756, son remplaçant, Antoine-Jean-François MENAGER, négociant à Germigny, s'occupa à la Constituante de la fabrication des assignats.

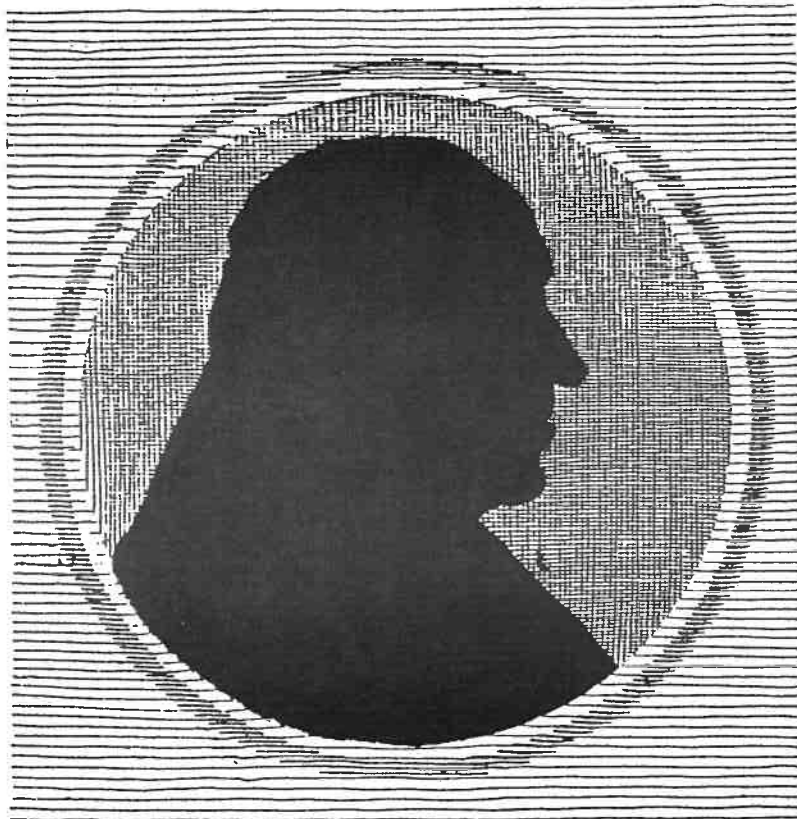
Conseiller général de 1800 à 1825, député de 1816 à 1822, il fut chevalier d'Empire, baron à la Restauration. Il était décoré de la Légion d'honneur et mourut en 1826.

**Jean THOMAS**

(? - ?)

Curé de Mormant depuis 1766, il était selon les uns ouvert aux idées nouvelles, selon les autres ennemi de la Révolution ; il siégea à la Constituante jusqu'à la dissolution de l'Assemblée.

Ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, il fut arrêté et condamné en 1793 à la déportation en Guyanne. Mis en liberté en raison de son grand âge, il mourut sans doute à Paris en 1797. (Il serait né en 1716 ou en 1723).





Bailliages de MELUN-MORET : NOBLESSE

**Emmanuel-Marie-Michel-Philippe FRETEAU de SAINT-JUST**  
(1745-1794)

Seigneur de Vaux-le-Pénil et Saint-Liesne, élu par son Ordre  
le 20 mars 1789.



A.D.S.M., 5 Fi Fréteau

Il était déjà un personnage célèbre. Conseiller du Parlement de Paris, il s'illustra en soutenant la résistance des Parlements aux Edits de Loménie de Brienne ; pour cela, il fut emprisonné à Doullens en 1788. C'est pourquoi la Noblesse libérale de la région de Melun, hostile à la Cour, porta sur lui ses suffrages, au printemps 1789.

A Versailles, il rejoignit vite ceux des Nobles libéraux qui souhaitaient contester l'absolutisme, et réunir les trois Ordres en une Assemblée nationale. Dans les débats, il intervint beaucoup : Mirabeau le surnomma "la commère Fréteau". Par deux fois, il fut élu Président de l'Assemblée. Partisan convaincu de la Monarchie Constitutionnelle, il proposa de donner au Roi le titre de "Roi des Français".

Après le 10 août 1792, en désaccord avec la nouvelle orientation prise par la Révolution, il se retire sur sa terre de Vaux-le-Pénil, terre acquise par son grand-père Héraclé Fréteau de Saint-Just en 1728, et sur laquelle son père fit construire le château que l'on connaît aujourd'hui.

Il continue de participer activement à la vie de sa commune, "suspect", il est arrêté pendant la Terreur. Acquitté une première fois, en partie grâce aux témoignages favorables de ses concitoyens, il est gardé prisonnier à la Conciergerie. Il est alors accusé de complot contre la sûreté de l'Etat ; tout droit de défense lui est refusé et il est guillotiné le 26 prairial an II (14 juin 1794).

**Pierre-Etienne DESPATYS de COURTEILLE**

(1753-1841)

Issu de la Bourgeoisie de robe et né dans la Nièvre, il commença sa carrière comme avocat.

Conseiller au bailliage d'Auxerre en 1779, il obtint en 1785 le poste de lieutenant général criminel au bailliage de Melun.



Elu député aux Etats généraux dès le premier tour de scrutin, il fut très estimé pour ses compétences dans le travail des commissions de l'Assemblée.

Une longue carrière s'ouvrit alors pour lui, qui se poursuivit à Melun et à Paris jusqu'à l'époque de la Restauration.

Après une éclipse sous la Convention, une longue carrière s'ouvrit devant lui à Paris et à Melun : carrière dans la magistrature civile et criminelle d'une part, carrière politique d'autre part. Elle se poursuivit quel que fût le régime jusqu'à la Monarchie de juillet.

En 1831, il prit sa "retraite" de député de Seine-et-Marne, mais resta président du tribunal civil de Melun jusqu'à sa mort.

**Amand-Constant TELLIER**

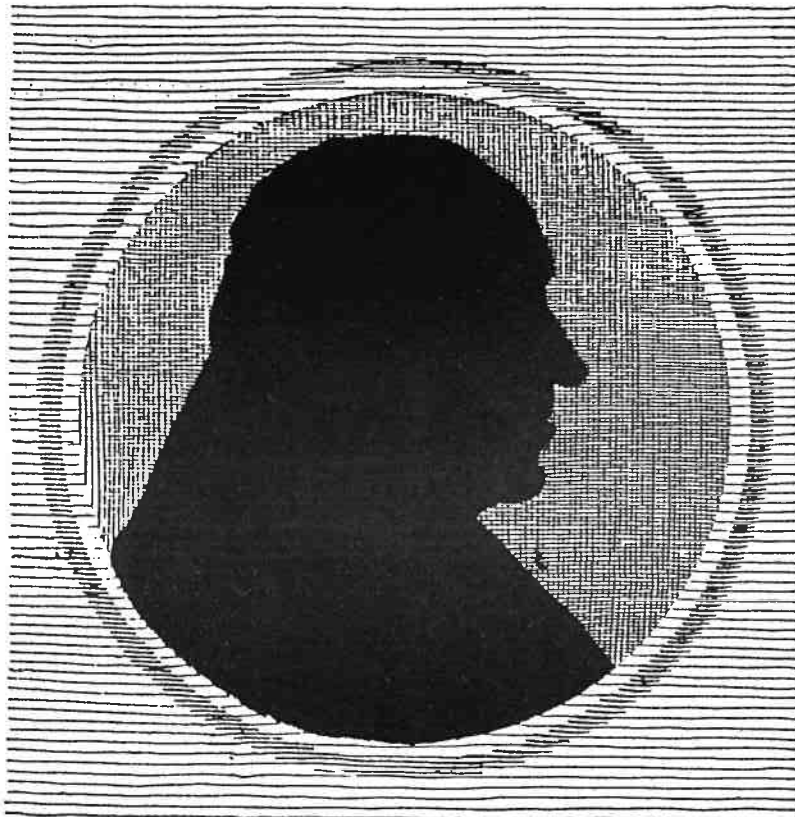
(1755-1795)

Fils d'un maître de poste, juriste comme Despatys, il fut beaucoup plus engagé dans le courant révolutionnaire. En 1789, il était avocat du Roi au bailliage présidial de Melun.

A l'Assemblée Nationale, il dirigea le Comité de Judicature.

Reélu à la Convention, il vota la mort du Roi. Envoyé en mission à Chartres sous la Terreur, il s'y trouva affronté à de graves émeutes de subsistances.

Il se suicida en septembre 1795.







Bailliage de NEMOURS : CLERGE

**Anne-Alexandre-Marie THIBAULT**

(1787-1813?)

Curé de la paroisse Saint-Clair de Souppes, bachelier en théologie de la Faculté de Paris qui représente le Clergé.



A.D.S.M., 5 Fi Thibault

Avant même la convocation des Etats généraux par le Roi, il avait adressé à Necker, au nom des curés du diocèse de Sens, une lettre plaidant pour la représentation du Bas-Clergé **"portion la plus nombreuse du Clergé de France"**.

Il était proche de ses paroissiens du Tiers Etat (cf. Cahier de la paroisse de Souppes), et lors du 20 juin 1789, il fraternisa avec les représentants de cet Ordre : le célèbre tableau de David, conservé au Jeu de Paume, le représente donnant l'accolade au député du Tiers Etat Reubell.

Plus tard, l'Almanach des députés fit son éloge : **"Nous ne dirons pas seulement de M. Thibault, comme tant de bons curés obscurs, c'est un pasteur respectable, un bien honnête homme ; nous dirons en outre, c'est un homme vertueux, un curé instruit, un PRETRE-CITOYEN"**.

Seul parmi les élus du Clergé du futur département de Seine-et-Marne, il prêta serment à la Constitution Civile du Clergé ; il fut élu évêque constitutionnel du Cantal et sacré à Paris le 3 avril 1791.

Il démissionna en 1793 et reprit une carrière politique mais en dehors de la Seine-et-Marne jusqu'en 1802 (député du Loir-et-Cher au Conseil des Cinq-Cents, puis membre du Tribunal).

**Louis-Marie de NOAILLES**

(1758-1804)

Vicomte, lieutenant général pour le Roi en Guyanne, grand bailli d'épée du bailliage royal de Nemours, brillant représentant des idées libérales.



Il présida, en 1789, l'Assemblée de la Noblesse et l'Assemblée des trois Ordres du bailliage de Nemours. Cette présidence était "de droit", mais il s'offrit la coquetterie de se faire élire président "démocratiquement". Par son mariage avec Anne d'Ayen, il était gendre du comte d'Ayen et beau-frère de La Fayette. Avec celui-ci, il participa à la guerre d'indépendance des colonies anglaises d'Amérique. Enthousiasmé par l'idée de Nation, il tenta de faire taire les revendications particularistes de son Ordre et voulut donner l'exemple de l'unité dans un pays bien divisé :

**"Je ne viens pas ici parler pour mon Ordre, je suis l'orateur de la Nation".**

Le premier article du cahier de la Noblesse de Nemours, inspiré par Noailles, exprimait déjà fortement ce souhait d'unité entre les provinces et entre les Ordres :

**"Le vœu de la Noblesse du bailliage de Nemours est que dans la salle des Etats généraux les places soient occupées sans distinction de province et de députation afin d'éviter tout ce qui pourrait laisser présumer quelque prééminence de l'une des provinces sur l'autre".**

Aux Etats généraux, il fut l'un des partisans les plus actifs de la réunion des trois Ordres en Assemblée nationale constituante. C'est lui qui annonça la prise de la Bastille, le 14 juillet.

Le jeune Noailles joua aussi un rôle incitateur lors de la nuit du 4 août 1789, mais l'abolition des privilèges qu'il proposa alors était bien tempérée. Pourtant, l'Almanach des députés, souvent peu tendre pour les privilégiés, dit de lui : **"Ce gentilhomme-patriote a l'âme aussi noble que s'il était né roturier"**.

Elu président de l'Assemblée constituante en février 1791, il fut envoyé en mission aux armées. Il émigra pendant la Terreur, d'abord en Angleterre puis aux Etats-Unis.

Rentré en France en 1803, il fut envoyé comme général de brigade à St-Domingue et mourut dans un combat naval.

**Pierre-Samuel DUPONT**

(1739-1817)

Connu depuis sous le nom de Dupont de Nemours, pour le différencier du député Dupont (de Bigorre), il a laissé le souvenir le plus fort au plan national et international.



Politiquement, il était l'ami de Quesnay et de Turgot au sein du mouvement physiocratique.

Il est désigné, dans les procès-verbaux d'assemblée, comme "propriétaire-cultivateur" du domaine du Bois-des-Fosses de la paroisse de Chevannes (actuellement dans le Loiret). C'est au titre de député de la paroisse qu'il fut désigné pour représenter son Ordre à Versailles, par 182 voix sur 205 votants, lors de l'Assemblée générale du Tiers à Nemours. Il participa activement à la fusion des 93 cahiers de paroisses en un seul cahier, celui du bailliage.

Cependant, il était aussi seigneur de la terre de Beaumoulin qu'il possédait près de Souppes et avait été anobli par Louis XVI en 1783. Ainsi, il illustre bien la complexité des relations sociales de l'Ancien Régime finissant.

Il réclama la réforme de l'Etat et la modernisation de l'économie. Il fut l'un des promoteurs de la Constitution civile du Clergé. Il était attaché à la monarchie et défendit le Roi le 10 août 1792. Devenant suspect sous la Terreur, il fut arrêté mais le 9 thermidor lui sauva la vie.

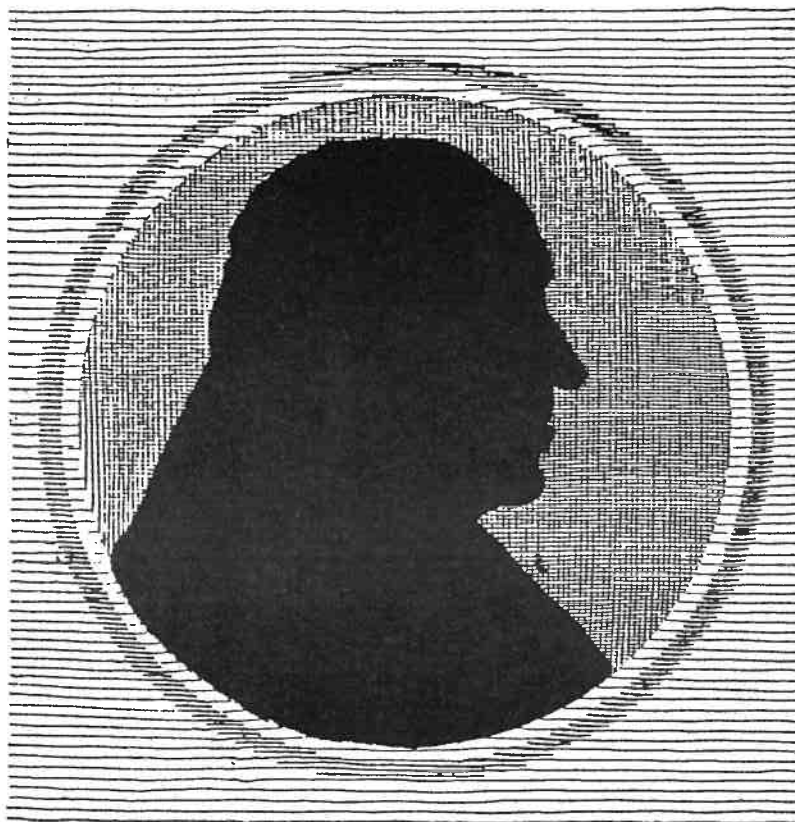
Membre de l'Institut, en 1795, il devint député du Loiret au Conseil des Anciens. Il quitta la France pour les Etats-Unis en 1800 : là il organisa deux sociétés commerciales, les "Du Pont de Nemours".

Revenu en France, il s'occupa de la nouvelle chambre de commerce. Il collabora au gouvernement provisoire de 1814 puis retourna définitivement en Amérique où il mourut en 1817.

**Pierre BERTHIER**

(1723?-1790)

Avocat de formation, il était le président du Grenier à sel de Nemours et bailli de Puisseaux. Il représentait la paroisse de Fromont. Il mourut pendant la session de l'Assemblée en 1790.





Les Berthier sont restés célèbres dans la région de Nemours. Le fils de Pierre fut maire de Nemours en 1793 et son petit-fils un minéralogiste réputé.

Son suppléant Joseph-Etienne BORDIER (1745-1813) fils d'un tanneur était lui aussi avocat. Lieutenant particulier du bailliage depuis 1773, il fut élu maire de Nemours en 1784 et 1789.

Il siégea à la Constituante puis fut nommé juge de paix du district en 1793.

**Charles-François de LA ROCHEFOUCAULT DU BREUIL**

(1753-?)

Noble, abbé commendataire de l'abbaye royale de Preuilly,  
relevant du diocèse de Sens.



A l'Assemblée des notables en 1788, il a déjà siégé comme député. Il l'emporta de peu sur le curé de Coutevroult, POUGET, malgré le mot d'ordre diffusé dans le bas-clergé : "**Point de nobles, point d'évêques parmi nos représentants**".

A l'expiration de son mandat, il se retira à Paris et ne fit plus parler de lui.

**Guy Le Gentil, Marquis de PAROY**

(1728-1807)

D'origine bretonne, il a acheté en 1752 et fait ériger en marquisat la terre Paroy, près de Donnemarie-en-Montois (aujourd'hui dans la commune de Paroy-Jutigny).



Lieutenant général pour le Roi des provinces de Champagne et de Brie, grand bailli d'épée des villes et comtés de Provins et Montereau, il est représentatif de cette Noblesse nouvelle qui a beaucoup investi dans l'économie moderne. A Paroy, il fit construire un château au goût du jour et sa maison était "la providence des fournisseurs et des ouvriers" à la veille de Révolution. D'où tirait-il cette aisance à l'heure où beaucoup de hobereaux végétaient sur leurs terres ?

Par son mariage avec Louise de Vaudreuil, il était grand propriétaire "aux Isles", à Saint-Domingue. Dans cette colonie prospère, il possédait et exploitait deux sucreries et une cafétéria valant ensemble 3 145 000 livres. Défenseur des intérêts des planteurs, il fut élu à St-Domingue en 1789, mais choisit de siéger à Versailles comme député de la Noblesse du Provençal. (Il avait déjà représenté la Noblesse du département de Sens à l'Assemblée des notables en 1788).

En 1793, il fut arrêté, déclaré émigré puis remis en liberté. Ruiné, il resta en Seine-et-Marne et mourut à Fontainebleau en 1807.

**Michel-Louis ROUSSELET**

(1746-1834)

Fils de tanneur, premier avocat du Roi au bailliage de Provins depuis 1773, membre de l'Assemblée provinciale de 1787, il rédigea les cahiers du bailliage pour le Tiers Etat.

Il était présent au Serment du Jeu de Paume et fit partie de nombreuses commissions.

Il quitta la vie politique fin 1791, devint assesseur du juge de paix ; conseiller municipal de Provins sous le Consulat, il fut conseiller général de l'an VII à 1811.





**Jean-Charles DAVOST**

(1735-?)

Cultivateur à Voulton, il était receveur du prieuré de Voulton et depuis 1771 "greffier du point d'honneur" au bailliage de Provins.

A la fin de son mandat, il retourna à la vie privée. Il obtint un emploi dans les vivres et fourrages pour l'armée et quitta la Brie. Il mourut sous la Restauration.





